

CCE ERDF du 8 juillet 2010

Représentants FO Energie et Mines :

- Bernard MALATERRE
- Jacques HUGUET

Ordre du Jour :

1. Intervention de la Présidente d'ERDF : Mme BELLON
2. Intervention FO Energie et Mines
3. Projet accord sur le processus de concertation et les mesures d'accompagnement des réorganisations ERDF – pour avis.
4. Bilan de l'emploi
5. Orientations Générales de la Formation 2011-2013
6. Projet accord « formation tout au long de la vie professionnelle »

**Prochain CCE :
9 Septembre 2010**

Intervention de la Présidente d'ERDF : Mme BELLON

Mme BELLON a donné sa vision d'ERDF en termes d'ambition, projet, organisation.

Elle a rappelé :

Suite à la dérégulation du marché, le formidable enjeu que l'entreprise a dû relever et l'adaptation stratégique réussie de celle-ci.

Ensuite Mme BELLON a évoqué :

Ses nombreuses visites en régions qui lui ont permis de se construire un diagnostic.

Elle a évoqué :

- Les contrats à venir : élagage, maintenance des réseaux, investissement et le problème de qui paie.
- L'encadrement du TURP, qui ne permet pas le financement de l'acheminement (20^{ème} sur 26^{ème} sur le financement en Europe).
- Les conditions du Grenelle de l'Environnement, pour les énergies renouvelables, qui vont conduire à gérer une boucle assez complexe de gestion de cette obligation.
- Le besoin de moderniser les réseaux, le compteur communiquant allant dans ce sens.
- Sa volonté de travailler avec la FNCCR afin de normaliser certains fonctionnements et mettre une « règle du jeu ».
- Sa volonté d'améliorer l'emploi interne, de revoir la politique de sous-traitance, car elle ne veut pas que l'entreprise perde des compétences.
- Sa volonté d'améliorer le dialogue social et de faire que chaque décision soit partagée, sinon comprise par les représentants du personnel.
- Sur le service commun, besoin de clarification semble nécessaire « entreprises qui ne bougent pas, meurent ».

Pour FO Energie et Mines, nous sommes intervenus (voir déclaration) en réponse à la Présidente en précisant que nous étions globalement en accord sur le diagnostic mais, sans doute, avec des approches de solutions différentes.

Intervention FO Energie et Mines

Nous avons rappelé notre attachement au Service public, garantie du maintien de la péréquation.

Les 2 groupes devant avoir un dialogue transparent – nous refusons la « coquille vide » concernant le Service Commun.

Sur l'équilibre financier :

Fort du constat de l'explosion des productions d'énergies renouvelables :

- Solaire, photovoltaïque +600%
- Thermique +50%
- Eolien +91%

Pour ne citer que quelques exemples, à FO Energie et Mines, nous proposons d'annuler momentanément la remontée des dividendes à la maison mère (EDF SA).

A propos de LINKY :

à FO Energie et Mines, nous pensons que cela n'est pas une priorité pour le client d'avoir un compteur dit « intelligent », que le financement n'est pas garanti, que les concurrents doivent participer à ce financement, que la FNCCR qui perçoit 900 Millions d'Euros / an afin de moderniser les équipements électriques ruraux en France doit participer aux financements.

Que le TURPE,

Mener une véritable politique d'investissement pose problème, nous en faisons le même constat, toutefois pour FO Energie et Mines cela ne peut se faire sur le dos du client par une augmentation du tarif.

Sur la politique de l'emploi :

A FO Energie et Mines nous attendons des actes forts sur l'emploi : à la demande des OS, le point 4, qui traitait de la perspective d'emploi à 50 ans a été retiré pour faire suite à la déclaration d'intention de la Présidente.

A FO Energie et Mines, nous avons pris acte de cette décision, nous souhaitons une reconnaissance des métiers et des classifications.

Sur la sous-traitance :

A FO Energie et Mines, nous entendons lorsque la Présidente déclare que l'entreprise ne se pilote pas par les effectifs. A FO, il est clair que l'emploi ne doit pas être une variable d'ajustement financier.

En conclusion, pour FO Energie et Mines, on note des points de convergences sur la politique d'entreprise que veut mener la Présidente, toutefois les modalités pour y arriver sont parfois différentes (Voir déclaration ANNEXE 1).

Projet accord sur le processus de concertation et les mesures d'accompagnement des réorganisations à ERDF – pour avis.

Avis favorable à l'unanimité

(Voir déclaration ANNEXE 2)

Bilan de l'emploi

L'ensemble des OS a déclaré ne pouvoir émettre un avis sur les propositions car elles ne sont pas assez précises.

De plus, à FO Energie et Mines nous avons souhaité que ce dossier prenne en compte les intentions de la Présidente, ce qui n'était pas le cas.

Accord de la Présidente GOUBET-MILHAUD pour le report à un prochain CCE.

Orientations Générales de la Formation 2011-2013

(voir déclaration ANNEXE 3)

Avis du CCE : Favorable CGC/CFDT
Défavorable FO/CGT

**Projet accord
« formation tout au long de la vie professionnelle »**

Reporté au prochain CCE le 9 septembre 2010

FO Energie et Mines est globalement d'accord avec le diagnostic présenté dans le dossier qui montre l'ampleur de la crise au sein d'ERDF

- Qualité de service en baisse
- Forte désoptimisation
- Comptes qui se dégradent
- Management contestable
- Crise avec les collectivités locales

Pour FO Energie et Mines, cela justifie de fortes mesures correctrices autour de 5 axes

1- Renouer et clarifier les relations avec les collectivités locales

- Il faut pour cela renforcer **la proximité**, mais aussi donner un nouveau contenu aux cahiers des charges de concessions (avec par exemple des engagements en termes de pérennité d'implantations).
- Mais il faut aussi être clair sur l'objectif : il faut conserver le système actuel de monopole car le monopole, **c'est le maintien de la péréquation**. De ce point de vue, il faut rappeler que notre système est très différent de celui en vigueur dans la distribution d'eau potable.

2- Maintenir le service commun prévu par la loi mais dans la transparence.

- Nous ne voulons pas être otage dans un débat qui oppose les deux groupes EDF et GDF Suez et nous continuons à penser que la mixité est un atout.
- Mais pour cela, il faut que les deux groupes **aient un dialogue responsable et transparent** sur ce sujet, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.
- Il faut aussi que **l'on cesse de vider de son contenu cette mixité y compris sur le plan social**. Et de ce point de vue, nous demandons que la délégation spéciale puisse se réunir pour examiner les sujets d'intérêts communs.

3- Assurer l'équilibre financier de notre entreprise

- Cela passe par un meilleur équilibre entre la maison mère et la filiale, par exemple en réduisant **voire en annulant momentanément la remontée des dividendes** compte tenu des investissements à réaliser.
- Cela passe aussi **par la modification des règles** en ce qui concerne le coût de raccordement notamment des ENR : il n'y a aucune raison que ce soit le distributeur qui paie.
- Cela passe enfin par l'affirmation qu'il ne saurait y avoir de déploiement de Linky **s'il n'y a pas de financement garanti.**

4- Réorganiser l'entreprise en respectant sa cohérence

- Personne ne peut-être opposé à un projet qui redonnerait le sens de l'initiative au plan local.
- **Mais cela ne doit pas être l'occasion de supprimer la cohérence de notre entreprise notamment sociale.** Il n'y a qu'un seul statut et nous entendons qu'il soit respecté sur tout le territoire national et que de réelles procédures d'appel existent au plan national en cas de dysfonctionnements au plan local.

5- Associer et respecter les personnels dans leur diversité

- Cela passe par **l'arrêt immédiat de la politique débridée de sous-traitance** qui démobilise les agents et qui va à l'encontre des valeurs du groupe (cf. par exemple les vicissitudes de la société Atlantech dans l'Ouest, qui ne sont toujours pas réglées en dépit des décisions de justice).
- Cela passe ensuite par une **politique d'emploi et de reconnaissance ambitieuse** à la mesure des défis qui nous attendent.
- Cela passe enfin par **le respect du pluralisme et des diverses sensibilités des agents.** Pour nous, le respect de la majorité ne doit pas être synonyme d'extinction des minorités : c'est le sens de notre demande d'attribution d'un RS CE chaque fois qu'une organisation a 10% des voix.

Déclaration Réorg à ERDF

Après un parcours de négociations chaotique, parsemé d'embuches, de coups d'arrêts et de redémarrages, le dossier réorganisations est présenté ce jour au CCE pour avis.

Son contenu répond globalement aux revendications portées par FO Energie et Mines, mais il reste cependant des points de vigilance qui sont loin d'être négligeables.

Ces points concernent le respect de l'accord sur son application.

Quand une réorganisation a lieu, les outils prévus dans cet accord doivent être utilisés sans restriction et avec le même état d'esprit qui a prévalu lors de la négociation : sauvegarder les intérêts des agents et de leur famille, (particulièrement les conjoints qui en subissent indirectement les conséquences), garantir les indemnités, faciliter les reconversions, ...

De même, FO Energie et Mines rappelle que les réorganisations, si elles sont nécessaires dans la vie de toute entreprise, ne doivent pas être prétexte aux fermetures de sites, aux suppressions d'emplois, à la déstructuration du Service Public, à l'abandon de nos missions de Distributeurs.

Sous ces conditions FO Energie et Mines émet un avis favorable sur ce dossier.

Nous constatons qu'une fois de plus la GPEC fait défaut. Nous le déplorons.

En termes de formation promotionnelle, nous espérons que les 17 FPCAE et les 17 FPMAE de 2009 seront largement dépassées ! Par ailleurs, n'oubliez pas que les parcours de professionnalisation devront être davantage certifiant dès 2010, ceci en application de la loi du 24 novembre 2009 sur la formation professionnelle.

Compte tenu des changements induits par Linky, par exemple, il devient nécessaire d'investir de manière plus ambitieuse dans la formation des agents. De même, nous notons que la formation dans l'Ingénierie est relancée, mais elle est encore sous-estimée.

En termes de communication, nous vous demandons de cesser de qualifier les enjeux de complexes pour la filière managériale (p 16). En effet, comment lui donner envie de s'investir dans le dossier formation ... Une meilleure communication à son encontre facilitera davantage l'appropriation de ces enjeux. Les managers de proximité ne peuvent pas tout assumer, surtout s'ils ne sont pas aidés. Le dossier Planète Formation va également les « alourdir ». Cependant, nous notons avec satisfaction que vous avez prévu des formations pour toute la ligne managériale.

Nous souhaiterions que le rôle de l'UOF soit plus précis et que les formateurs soient davantage reconnus.

Il serait apprécié qu'un résumé de ces OGF soit inclus en début du document afin d'en faciliter la lecture comme c'est le cas au CCE d'EDF SA.